

Cette fiche est à transmettre au secrétariat de mairie au plus tard le vendredi 22 août 2025.

Cette fiche vous permet d'inscrire votre ou vos enfants aux différents services de manière régulière. Elle est facultative. Vous pouvez gérer vos inscriptions directement via votre espace famille Eticket.

ENFANT(S)

1^{er} enfant

NOM : Prénom :

Sexe : M F Né(e) le/...../..... Classe :

2^{ème} enfant

NOM : Prénom :

Sexe : M F Né(e) le/...../..... Classe :

3^{ème} enfant

NOM : Prénom :

Sexe : M F Né(e) le/...../..... Classe :

COMMENT REMPLIR LA FICHE ?

Pour exemple si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants au restaurant scolaire tous les lundis de l'année scolaire, dans la partie « restaurant scolaire » cocher la case « lundi » et la case « toute l'année ».

Ce sont ensuite nos services qui gèrent la paramétrage de ces inscriptions sur Eticket.

Vous pouvez également procéder à une inscription régulière pour une période donnée. Pour exemple si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants au restaurant scolaire tous les lundis du 1^{er} janvier au 15 mars, dans la partie « restaurant scolaire » cocher la case « lundi » et la case « période » puis préciser « du 1^{er} janvier au 15 mars ».

Ce sont ensuite nos services qui gèrent la paramétrage de ces inscriptions sur Eticket.

RESTAURANT SCOLAIRE – INSCRIPTION(S)

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Toute l'année

Période (à préciser) :

ACCUEILS – INSCRIPTION(S)

Accueil du matin (de 7h30 à 8h20)

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Toute l'année

Période (à préciser) :

Accueil du midi (de 12h à 12h30)

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Toute l'année

Période (à préciser) :

Accueil du soir (de 16h30 à 18h30)

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Toute l'année

Période (à préciser) :

ACCUEIL DU MERCREDI ET DES VACANCES SCOLAIRES

Les inscriptions se font directement sur votre espace famille Eticket. Pas d'inscription régulière.

Date :

Signature (obligatoire) :

RAPPEL ABONNEMENT

Pour rappel si vous souhaitez mettre en place un abonnement (cf règlement intérieur) vous devez en faire la demande par mail : alsh@mairie-montagnole.fr
Aucun abonnement ne sera mis en place automatiquement. De même ceux-ci ne sont pas reconductibles automatiquement d'une année sur l'autre.